



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2024_57
INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mai, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice :.....43
Conseillers présents :.....31
Pouvoirs :.....8
Votants :.....39

Conseillers présents : LÉZÉ Maryline ; BASTARD Estelle ; POMMOT Michel ; LANGLAIS Véronique ; DRIANCOURT Marc-Antoine ; SANTENAC Rachel ; BERNIER Catherine ; BURON Christelle ; PAULY-MOREAU Noémie ; MASSEROT Christian ; BOUDET Marie-Christine ; JAMIN Grégoire ; BRICHET Stéphane ; THEPAUT Michel ; CHIRON Jacky ; PERTUISEL Roselyne ; CHABIN Nathalie ; RIVENEAU Annie ; JOUANNEAU-FERRON Laetitia ; BERTIN Jérémy ; FOUIN Marion ; CHATILLON Jean-Yves ; GUILLOT Jean-François ; BODIN Freddy ; BESSON Bernard ; BOULLIER Marine ; LEMAIRE Hélène ; BRIAND Tony ; POLPRÉ Charlène ; DESPORTES Philippe ; GOURMEL Jacques.

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

FRANCOIS Marie-Jeanne a donné pouvoir à THEPAUT Michel ;
FOUIN Dominique a donné pouvoir à Estelle BASTARD ;
NOILOU Jean-Claude a donné pouvoir à Rachel SANTENAC ;
LAURIOU Jean-Yves a donné pouvoir à Roselyne PERTUISEL ;
MASSE Stéphane a donné pouvoir à BURON Christelle ;
RICHARD Maud a donné pouvoir à RIVENEAU Annie ;
BOURRIER Alain a donné pouvoir à BODIN Freddy ;
FLAMENT Sophie a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène.

Conseillers absents :

MARTIN Alain ; KLEIN Bernadette ; LEOST Marie-Hélène ; AUBRY François.

Secrétaire de séance :

DRIANCOURT Marc-Antoine.

DELIBERATION N°DCM2024_57
Installation d'un nouveau conseiller municipal

Rapporteur : Maryline LÉZÉ

Monsieur Jean-Michel LETHIELLEUX a présenté sa démission de ses fonctions de conseiller municipal.

Conformément aux dispositions légales, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste. Il s'agit de Séverine BEAUGEARD.

Cette dernière ayant démissionné, M. Jacques GOURMEL est appelé à siéger au Conseil municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-4,

Vu le code électoral, notamment son article L. 270,

Vu l'avis favorable du Bureau municipal,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De prendre acte de l'installation de Monsieur Jacques GOURMEL en qualité de conseiller municipal,
- De prendre acte en conséquence de la modification du tableau du Conseil Municipal,
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
A Champigné, le 31 mai 2024



Maryline LÉZÉ,
Maire des Hauts-d'Anjou

Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 31 mai 2024

Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 31 mai 2024

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6 All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.